

Newsletter • Juillet 2017

Chers adhérents,
Ce mois-ci, nous vous proposons de dire stop à
3 idées reçues sur le Temps Partagé.
Ensemble, levons les freins à ce sujet et faisons
découvrir cette solution RH autour de nous !

Temps partagé, stop aux idées reçues !

Vous le savez bien !

Bien souvent méconnu, le temps partagé souffre de nombreuses idées reçues !

- **Avoir le/la salarié(e) de 1 à 3 j/semaine dans son entreprise, ce n'est pas assez !**

Faux ! La base d'un maillage réussi réside aussi dans l'audit préalable du besoin. Beaucoup de chefs d'entreprises n'envisagent pas le Temps partagé comme solution RH car ils le méconnaissent. Cependant, il arrive très souvent que des missions pour lesquelles l'on pouvait penser avoir besoin d'un temps complet soient parfaitement réalisables en temps partiel !

De plus, le/la salarié(e) en temps partiel est un(e) expert(e) dans son domaine, polycompétent(e), capable d'adaptation et enrichi(e) d'expériences professionnelles multiples, il/elle est donc plus performant(e) !



- **Le/La salarié(e) en temps partagé n'a pas de perspectives d'évolution !**

Faux ! Le/La salarié(e) en temps partagé est la plupart du temps la seule personne occupant son poste. De ce fait, il/elle peut voir ses missions et son poste évoluer ! De plus, le principe du temps partagé s'inscrit dans la durée car les besoins des entreprises sont durables et permanents. Ainsi, rien ne s'oppose à ce que le/la salarié(e) puisse évoluer au même titre que n'importe quel(le) autre salarié(e) !

- **Les fonctions RH, Achat, Qualité, Marketing, Communication, Webmarketing, etc. c'est pour les grandes entreprises !**

Faux ! Chaque structure peut avoir un besoin sur une de ces fonctions supports et ce quelle que soit sa taille ! Comme les grandes entreprises, les TPE et PME ont des projets et des perspectives de développement. De plus, le marché évolue : La communication sur internet se développe, de même que la santé, la qualité, etc. De nouvelles pratiques que les entreprises ne peuvent ignorer si elles veulent suivre leurs concurrents !



Gagner en performance



Voir les choses différemment



découvrir

Ça bouge au groupement !

- **Christelle C. rejoint l'équipe des permanents du GEPEP 1 journée par semaine !**

Christelle C., Assistante Administrative et de Comptabilité, déjà en poste chez 4 de nos adhérents rejoint l'équipe du Gepep à raison d'une journée par semaine ! Occupant la fonction d'Assistante Commerciale au groupement, elle sera en charge de l'envoi de nos publipostages ainsi que de la gestion du fichier client ! Souhaitons-lui la Bienvenue dans l'équipe !



- **Le GEPEP va prochainement participer à 2 salons !**
- **Forum Emploi et entreprises Pays Houdanais**
Vendredi 06/10/17 - Mairie de Maulette - CC Pays Houdanais - 10H-20H - www.cc-payshoudanais.fr
- **Rencontres Entrepreneurs**
Jeudi 16/11/17 - CCI Chartres - 13h - 18h - www.entrepreneurs.fr

Au mois prochain !